

**PRÉSENTATION DE PIERRE MORISSETTE À LA COMMISSION SUR LE
TRANSPORT, LA GESTION DES INFRASTRUCTURES ET L'ENVIRONNEMENT**
Étude publique des modes de collecte en vue d'améliorer la collecte sélective
7 septembre 2006

- J'ai été un des artisans de la collecte sélective à Montréal.
- En fait, j'ai préparé les premiers contrats de collecte sélective en 1989. À l'époque, ces contrats constituaient un projet pilote.
- Le bac vert, les cloches vertes, c'est un peu mes bébés.
- J'ai continué à travailler en gestion des matières résiduelles jusqu'en 2003.
- Comme les cloches vertes qui ont été enlevées (M. Alain Leduc a bien expliqué pourquoi elles l'ont été), je crois que les bacs verts ont certaines limites sur lesquelles il faut se questionner après 15 ans d'utilisation). Je félicite la Commission d'étudier cette question.
- Dans notre cas, à l'arrondissement Rosemont – La Petite-Patrie, on a réalisé un projet pilote pour comparer les avantages et inconvénients des sacs versus les bacs.
- Vous avez reçu une copie du rapport du consultant. Dans son mandat, le consultant devait mesurer 5 critères permettant d'évaluer ces avantages et inconvénients.
- Ce qu'on a trouvé, c'est que :
 - avec les sacs, les rues étaient plus propres;
 - le taux de participation était semblable au secteur de référence qui utilisait des bacs;
 - le taux de contamination dans les sacs était le même que pour le bac;
 - le pourcentage de satisfaction à l'égard du sac est de 65 %;
 - par contre, le taux de récupération des matières recyclables a baissé de 17 %, il est passé de 21,3 % à 17,6 %;
 - 17,6 %, c'est quand même bon puisque quand on a commencé la collecte sélective, le taux était de 13 % et il a par la suite augmenté graduellement pour s'établir à 17 % sur l'ensemble du territoire de la Ville.
- À l'inverse, diverses expériences ont démontré que le bac roulant permet de récupérer une plus grande quantité de matières que le bac ou le sac comme l'a démontré M. Gravel la semaine dernière.
- La Ville de Sherbrooke est un exemple récent. Ils viennent de changer du bac au bac roulant et les quantités ont augmenté de 50 % et ce, même si la fréquence de collecte a diminué de moitié, de 1 fois par semaine à 1 fois par 2 semaines. Il est à noter que les coûts de collecte sont restés identiques même si la quantité a augmenté.
- Suite au projet pilote et considérant ces faits, l'arrondissement Rosemont – La Petite-Patrie étudie actuellement la possibilité d'aller dans la même direction que ce que propose la Direction de l'environnement, soit le bac roulant partout où c'est possible et le sac ailleurs et ce, dès le mois d'avril 2007.
- J'en profite pour féliciter la Direction de l'environnement pour leur travail et leur présentation de la semaine dernière qui était, à mon avis, fort complète.

- Le seul commentaire, c'est au niveau des coûts indiqués à l'acétate 18 de leur présentation:
 - le coût indiqué pour l'achat, la collecte, le transport et le tri avec bac roulant est de 20 \$ par année;
 - j'estime ce montant trop faible compte tenu que le coût d'achat du bac roulant est de l'ordre de 60 \$. Sur un horizon de 10 ans tel qu'indiqué, on parle d'un coût annuel de 6 \$ qu'il faut ajouter au coût de la collecte. Ce qui en laisse seulement 14 \$ pour la collecte et le tri des matières. De plus, il sera difficile d'implanter à Montréal une collecte mécanisée comme cela se fait en banlieue ou en milieu rural;
 - à l'arrondissement Rosemont – La Petite-Patrie, ce qui freine notre élan de changement, c'est le coût d'achat des bacs roulants. On estime que ça coûterait entre 1 et 2 millions de dollars. On n'a pas cet argent.
 - par ailleurs, le coût indiqué pour l'achat, la collecte, le transport et le tri avec sac est de 42 \$ par année;
 - pour moi, c'est beaucoup trop élevé : la semaine dernière, M. Gravel a dit que le coût de collecte, de transport et de tri est identique à celui avec bac. Personnellement, je crois qu'il devrait être plus bas. Le coût de collecte représente 70 % du coût total, et le coût du tri 30 %. Or la collecte avec sac est beaucoup plus efficace de 25 à 30 %. Appliquée sur le 70 % sur le coût de la collecte, on obtient une réduction de 20 %, soit environ 4 \$ par porte;
 - de plus, un sac coûte (j'ai vérifié cette semaine dans les épiceries) entre 16 ¢ et 25 ¢. Prenons 20 ¢ par sac x 50 semaines – on parle donc de 10 \$ par année. Si on applique le taux de participation de 60 % sur ce coût, on obtient un coût moyen d'achat des sacs de 6 \$ par année. Il faut comprendre que le 24 \$ pour le coût de collecte tient compte de ce taux de participation de 60 %;
 - en résumé, j'estime le coût de la collecte par sacs à environ 26 \$ par année et non pas 42 \$.

- Au niveau des sacs, j'aimerais vous faire part d'expériences canadiennes :
 - à Northumberland en Ontario, ils ont donné le choix aux citoyens. Ils leur ont dit qu'ils pouvaient continuer d'utiliser leur bac ou acheter des sacs. Deux ans plus tard, 70 % de la population utilisait des sacs;
 - à Halifax, qui est d'après moi, un exemple à suivre, car Halifax a été une des premières villes canadiennes à atteindre l'objectif canadien de réduire de 50 % les déchets pour l'an 2000; Halifax utilise des bacs roulants pour les matières putrescibles et des sacs pour les matières recyclables, et son taux de récupération est de l'ordre de 60 % sinon plus;
 - je vous ai parlé de Sherbrooke qui est pour moi un exemple à suivre. Pour vous donner une petite idée de ce qu'ils ont accompli : ils font la collecte des déchets 100 % en régie. Ils sont passés d'une collecte manuelle à une collecte mécanisée avec bac roulant et conteneur. Ce faisant, ils ont maintenant 2 fois moins de camions et 4 fois moins d'employés pour faire la collecte des déchets que l'arrondissement Rivière-des-Prairies / Pointe-aux-Trembles qui a la même population et un bâti similaire. En collecte sélective, Sherbrooke vient de passer du bac au bac roulant. C'est maintenant une collecte pêle-mêle et ils ont modifié leur centre de tri en conséquence. Comme je l'ai mentionné plus tôt, leur rendement a depuis ce changement augmenté de 50 %.

- Je vais conclure en vous disant que je crois que le tandem sac – bac roulant est la meilleure solution pour l'arrondissement Rosemont – La Petite-Patrie. Cependant, cette solution exige des investissements importants pour l'acquisition de bacs roulants. Une fois ces investissements réalisés, je suis confiant que nous serons en mesure d'atteindre les objectifs fixés par la Politique québécoise.

Préparé par Pierre Morissette, ing.
Chef de division
Études techniques
Direction des travaux publics
Arrondissement Rosemont / La Petite-Patrie